



Lettre ouverte au  
mouvement syndical international

Référence du dossier : RP/DB/CR  
Personne de contact : [rights@world-psi.org](mailto:rights@world-psi.org)

27 mars 2018

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BIT PORTE ATTEINTE À LA NÉGOCIATION COLLECTIVE ET AU DIALOGUE SOCIAL**

Le 22 mars 2018 a été une journée noire pour le mouvement syndical international.

Ce jour-là, le [Conseil d'administration du BIT a approuvé une proposition de la Commission de la fonction publique internationale \(CFPI\) suggérant une baisse de salaire des membres du personnel de l'OIT](#). Cette décision mine la confiance et la crédibilité de l'OIT en tant qu'autorité internationale dans le domaine du travail.

Ce qui se révèle d'autant plus troublant et inacceptable, c'est la position du Président du Groupe des Travailleurs, qui a soutenu cette décision alors qu'il est avéré que :

- la méthodologie utilisée par la CFPI pour recommander une diminution de salaire est foncièrement biaisée ;
- la décision de la CFPI a été prise sans inclure et/ou consulter les membres du personnel des Nations Unies ou les syndicats qui les représentent ;
- la CFPI a refusé de respecter ses propres engagements de mener une révision participative de ses propres méthodes ; et
- la décision de la CFPI et sa mise en œuvre violent le droit des travailleurs/euses au dialogue social et à la négociation collective, qui représentent des piliers fondamentaux des principes syndicaux.

C'est avec un profond désarroi et une incompréhension totale que nous avons appris après la session du CA que la CSI [a déclaré](#) :

« Le Conseil d'administration ne pouvait empêcher l'application de la réduction salariale de la CFPI mais a demandé une réforme de la méthodologie, avec la pleine participation des syndicats représentant les effectifs de l'ONU et dans le plein respect des principes fondamentaux du dialogue social. »

Selon les participant(e)s au CA, il était tout à fait possible d'empêcher ou de reporter l'application de la baisse de salaire. Un texte alternatif, qui tenait compte des craintes et des revendications du personnel de l'OIT, a été examiné. Le Groupe des Employeurs a appuyé cette proposition plus juste – créant ainsi une superbe opportunité politique et minant par la même occasion la crédibilité du Groupe des Travailleurs en tant que voix des travailleurs/euses au sein de l'OIT.

Texte adopté avec le soutien du Groupe des Travailleurs	Texte soutenu par le Groupe des Employeurs
<p>Le Conseil d'administration :</p> <p>(a) a pris note des questions juridiques, des risques et des graves déficiences liés à la méthodologie* aux consultations concernant les résultats de l'enquête de 2016 sur le coût de la vie à Genève et à la mise en œuvre de ces résultats ; et</p> <p>(b) a prié le Bureau de continuer à participer activement aux travaux de la CFPI à sa 86<sup>e</sup> session et au-delà, dans le but de réformer la méthodologie de détermination des ajustements de poste et autres méthodologies relatives aux enquêtes sur les conditions d'emploi et de garantir que la nouvelle méthodologie sera appliquée pour tous les ajustements de poste. Le processus de réforme devrait garantir la participation pleine et entière des fédérations de fonctionnaires des Nations Unies et le respect des principes fondamentaux du dialogue social.</p>	<p>Le Conseil d'administration :</p> <p>(a) prend note des questions juridiques et des risques liés à la mise en œuvre des résultats de l'enquête de 2016 sur le coût de la vie à Genève ; et ordonne dès lors que les changements proposés à l'indice d'ajustement de poste soient gelés en attendant qu'une nouvelle méthodologie solide soit appliquée ;</p> <p>(b) prie le Bureau de continuer, entre-temps, à participer activement aux travaux de la CFPI à sa 86<sup>e</sup> session et au-delà, dans le but de réformer la méthodologie de détermination des ajustements de poste et autres méthodologies relatives aux enquêtes sur les conditions d'emploi et de garantir qu'une méthodologie solide sera appliquée pour tous les ajustements de poste. Le processus de réforme devrait garantir la participation pleine et entière des fédérations de fonctionnaires des Nations Unies et le respect des principes fondamentaux du dialogue social ;</p> <p>(c) demande au Directeur général de présenter un compte rendu des avancées réalisées lors de la (des) session(s) du Conseil d'administration.</p>
<p>(*) amendements ultérieurs proposés par le représentant du gouvernement des Etats-Unis, avec le soutien du Président du Groupe des Travailleurs.</p>	

Le Président du Groupe des Travailleurs a justifié cette prise de position en déclarant que la décision du Groupe des Travailleurs de soutenir la mise en œuvre de diminutions salariales unilatérales et non négociées relevait d'une « responsabilité institutionnelle ». Nous avons du mal à croire que le Groupe des Travailleurs préfère choisir la « responsabilité institutionnelle » plutôt que la protection des travailleurs/euses et la défense des valeurs du mouvement syndical (négociation collective, dialogue social, liberté syndicale), permettant ainsi au Groupe des Employeurs de passer pour le champion des droits des travailleurs/euses.

Chacun sait que le Syndicat du personnel de l'OIT est un affilié actif de l'ISP. Le Président du Groupe des Travailleurs n'a pourtant pas consulté l'ISP sur cette décision qui touche directement les membres d'un de nos affiliés, bafouant ainsi les principes syndicaux fondamentaux de démocratie et de consultation qui représentent les fondements de notre mouvement.

Par ailleurs, le CA a traité cette question de fâcheuse manière – en précipitant les choses pour parvenir à une décision rapide, sans majorité claire.

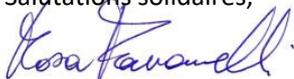
Par conséquent, les membres du personnel de l'OIT ont organisé une grève les 22 et 23 mars – l'ISP et d'autres membres du mouvement syndical les ont soutenus. Nous avons malheureusement constaté que les responsables du Groupe des Travailleurs n'ont pas participé à la réunion extraordinaire du Syndicat du personnel de l'OIT, lors de laquelle la grève a été votée, et n'ont pas soutenu les grévistes ces jours-là.

Le mouvement syndical international continue à faire face à une série d'attaques bien coordonnées aux quatre coins du monde et au sein même de l'OIT. Notre capacité à défendre les droits fondamentaux des travailleurs/euses repose sur les principes d'inclusion, d'unité et, en particulier, de démocratie.

Le fond et la forme des actions des responsables du Groupe des Travailleurs représentent le dernier épisode témoignant d'un manque structurel de coopération, de solidarité et de démocratie entre les syndicats mondiaux. A notre grand regret, nous ne pouvons que constater que cette action a miné la confiance de l'ISP à l'égard des responsables du Groupe des Travailleurs.

Il s'avère capital d'éviter d'autres accidents aux conséquences potentiellement désastreuses ; dès lors, nous pensons qu'un débat sur ces questions doit avoir lieu de toute urgence et bien avant la CIT 2018 et le prochain Conseil d'administration du BIT.

Salutations solidaires,



Rosa Pavanelli

Secrétaire générale

Internationale des Services Publics (ISP)